

Le 26 août 2020

Madame, Monsieur,  
Chers parents,

Depuis de nombreuses années, l'I.S.B.W. en collaboration avec votre Commune propose un accueil extrascolaire de qualité à vos enfants, de 7h à 18h (accueil possible dans des horaires atypiques à partir de 6h ou jusqu'à 20h sur présentation d'une attestation de votre employeur).

Le projet éducatif (respect du rythme de l'enfant, autonomie, créativité, ...) de même que le règlement sont affichés sur les lieux et disponibles sur le site internet de l'I.S.B.W. : [www.isbw.be](http://www.isbw.be)

Les tarifs sont identiques depuis 2009 :

Extrascolaire	1h	2h	3h	4h	5h	6h	7h	8h	9h	10h
<b>1<sup>er</sup> enfant accueilli</b>	1,50€	2,00€	3,00€	4,00€	5,00€	6,00€	7,00€	8,00€	9,00€	10,00€
<b>2<sup>ème</sup> enfant accueilli</b>	1,15€	1,50€	2,25€	3,00€	3,75€	4,50€	5,25€	6,00€	6,75€	7,50€
<b>3<sup>ème</sup> enfant accueilli et suivants</b>	0,90€	1,20€	1,80€	2,40€	3,00€	3,60€	4,20€	4,80€	5,40€	6,00€

- Un ¼ h de gratuité est offert le matin et le soir.
- Les heures d'accueil du matin et du soir s'additionnent.
- L'ISBW fournit une attestation fiscale sur base des montants payés.

En cas de difficulté financière, un tarif adapté à vos revenus est possible sur base d'un entretien social (081/622.753).

Depuis 2019, nous organisons également l'animation des temps de midi pour les enfants en partenariat avec l'Ecole et la Commune.

La coordinatrice, Céline Dedecker (0473/95.55.23) et l'équipe des animateurs est à votre disposition pour toute information.

Au plaisir de notre collaboration ...

Le Service Accueil extrascolaire et Plaines de vacances  
I.S.B.W.

[accueil3.12@isbw.be](mailto:accueil3.12@isbw.be) - 081/622.760-761